

# EN PAYS LOUDUNAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Depuis janvier 2018, les EMBALLAGES recyclables  
sont à déposer dans le bac à couvercle jaune EN VRAC

## JE TRIE TOUS LES EMBALLAGES



Emballages métalliques, emballages en carton



Bouteilles et flacons (dont hygiène et entretien) en plastique



Toutes les barquettes



Tous les pots et boîtes



Tous les sacs, sachets et films



# À APPORTER AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE DE VOTRE COMMUNE

## LES PAPIERS



**TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT :**  
Journaux, magazines, prospectus / Annuaires téléphoniques,  
catalogues / Enveloppes blanches avec et sans fenêtre /  
Courriers, lettres, impressions, cartes postales

## LE VERRE



Bouteilles en verre / Pots en verre / Bocaux en verre

## LE TEXTILE



**EN SAC :** Vêtements / Chaussures / Linge de maison

## LE COMPOSTAGE À DOMICILE



**Les déchets compostables :**

Déchets de cuisine (épluchures, marc de café, coquilles d'œufs...)

Déchets du jardin (tonte de gazon, déchets potagers, fleurs fanées...)

Déchets ménagers non alimentaires (serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout, cendre de bois...)



**PRATIQUE :**  
le bio-seau  
pour la cuisine



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS PROPOSE DES OUTILS POUR PRATIQUER LE COMPOSTAGE :  
LE COMPOSTEUR EN PLASTIQUE, LE GUIDE DU COMPOSTAGE ET LE BIO-SEAU.



POUR OBTENIR VOTRE COMPOSTEUR, TÉLÉCHARGEZ VOTRE BON DE RÉSERVATION SUR [WWW.PAYS-LOUDUNAIS.FR](http://WWW.PAYS-LOUDUNAIS.FR)